

# Le MRP vous parle!

Nouvelle série N° 19

Octobre 1985

ISSN 0753 - 8707

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 21, rue Saint-Augustin PARIS 2e - Téléphone : 296-02-20

Prix : 5 F.

## NOUVELLE CALÉDONIE

Malgré les pressions officielles en faveur de ceux qui veulent rompre les liens avec la France, malgré un découpage territorial arbitraire favorisant ces derniers, le scrutin du 29 septembre en Nouvelle Calédonie a confirmé celui de l'an dernier.

Une large majorité multiraciale s'est

manifestée en faveur des candidats qui veulent maintenir la Nouvelle Calédonie dans la République française.

Bien que les Mélanésiens représentent 45% de la population, les partisans de la Canaquie socialiste indépendante et de la rupture avec la France n'ont recueilli que 28% des voix.

C'est un résultat très satisfaisant. Mais puisque nous sommes au «royaume d'absurdie», il faut y regarder de plus près.

En effet, en raison des dispositions qui ont été adoptées, ce sont ceux qui n'ont recueilli que 28% des voix qui contrôleront les 3/4 du territoire par l'intermédiaire d'assemblées locales, auxquelles a été transférée une part importante des attributions de l'Assemblée territoriale siégeant à Nouméa.

Fort heureusement celle-ci compte 29 élus favorables à la France et seulement 16 qui lui sont hostiles. On peut donc espérer que le pire sera évité dans l'immediat.

Mais il faudra une extrême vigilance des partisans de la France.

Mr. Dick Ukeiwé, qui a été élu président de l'Assemblée territoriale, l'a fort bien exprimé dans son discours inaugural : «Les Calédoniens, a-t-il dit, ont voté le 29 septembre, enfermés dans un système faussé et truqué qu'ils avaient rejeté. Cependant les règles du jeu qui

leur ont été imposées n'ont pas empêché de révéler une vérité intangible : la grande majorité de la population refuse l'indépendance. Le reste n'est qu'arrangements, manipulations, subtils échafaudages qui ne correspondent à aucune réalité démocratique».

Puis il dénonce «les exactions et les violences qui, en tous points du Territoire, continuent de s'exercer contre des gens isolés de préférence, des vieillards et des femmes. Qu'on sache bien que nous ne nous laisserons pas faire. Nous engageons les Calédoniens à poursuivre résolument la résistance légitime qu'ils opposent depuis 4 ans à l'injustice et à l'arbitraire pour que vive la France.»

Ainsi s'est exprimé un Mélanésien, qui s'obstine à vouloir rester français, au grand déplaisir de certains en France et ailleurs. Souhaitons toutefois que la sagesse l'emporte et que la paix revienne en Nouvelle Calédonie, pour le plus grand profit de tous ceux qui y vivent.

Le Bureau de l'Amicale

### SOMMAIRE

- Page 1 : Nouvelle Calédonie
- Page 2 : Greenpeace. Les Australiens et les Néo-Zélandais sont-ils propriétaires de l'Océan pacifique ?
- Page 3 : Ne faut-il pas réviser la Constitution ?
- Page 4 : L'appareusement
- Page 5 : Rappel
- Page 6 : Noyelles-Godault : Une ville qui se souvient. Gorbatchev
- Page 7 : Amour sacré de la patrie
- Page 8 : Archives secrètes de la Bretagne 1940-1944
- Page 9 : 5 ans à la tête de la DST : La mission impossible
- Page 10 : A l'abordage avec Surcouf ! et 11
- Page 12 : De la Jeunesse Catholique à la Démocratie Chrétienne

## GREENPEACE

Greenpeace ne semble s'intéresser qu'aux essais nucléaires français. Comme c'est bizarre !

N'y aurait-il pas d'essais au Néveda et en Sibérie, méritant l'attention de cette organisation ?

En tous cas, à défaut d'obtenir l'autorisation d'enquêter en Sibérie, ce qui serait sans doute difficile, Greenpeace pourrait au moins essayer d'envoyer son prochain bateau, non pas à Mururoa, mais au Kamtchatka dans le nord de l'Océan Pacifique. Il doit certainement y avoir quelque chose d'intéressant à y regarder, puisque les Soviétiques — rappelez vous — n'hésitèrent pas à abattre un avion civil sud-coréen qui s'en était approché trop près et à assassiner ses 269 passagers.

Mais cela n'arrivera sûrement pas, car les pacifistes — c'est bien connu — ne condamnent que les armements des Occidentaux, mais pas ceux des Soviétiques.

Ce qui pourrait conduire à penser qu'ils disposent de quelque appui de ce côté.

Cette remarque étant faite, le meilleur moyen de lutter contre cette organisation qui nous est hostile n'était sûrement pas de couler son bateau dans un port étranger.

On comprend que des parlementaires aient cherché à connaître les raisons de cette absurde décision et à cet égard il est naturel que, dans ce bulletin, nous mentionnions les démarches effectuées par notre ami André Fosset, sénateur des Hauts de Seine, ancien ministre et membre de notre amicale. Comme membre de la Commission des finances du Sénat il avait cherché à connaître comment avait été financée cette opération. Le Gouvernement refusa de répondre et opposa le «secret défense».

En réalité le Gouvernement s'efforce de cacher ce dont il n'a pas lieu d'être fier. Si c'était sa seule réputation qui en souffrait il n'y aurait que demi-mal, mais c'est la réputation de la France qui a été atteinte.

Et le Préfet Jean Rochet, dont il est question dans ce même bulletin à propos de son livre «5 ans à la tête de la D.S.T.», n'hésite pas à dénoncer ceux qui, au parti socialiste, ont cherché à démanteler nos services de renseignements.

## LES AUSTRALIENS ET LES NEOZELANDAIS SONT-ILS PROPRIETAIRES DE L'OCEAN PACIFIQUE ?

L'impérialisme, ou si l'on préfère l'appétit de domination, sont de tous les temps et de tous les lieux.

Les Australiens et les Néo-Zélandais, habitants très clairsemés d'immenses territoires, autrefois colonies britanniques, n'échappent pas à la règle.

Ils semblent émettre la prétention d'être propriétaires des millions de kilomètres carrés composant l'Océan Pacifique.

Cet étonnant cynisme peut seul expliquer l'acharnement avec lequel ils s'opposent à la présence française dans cet Océan, que sillonnèrent des navigateurs français bien avant que l'Australie et la Nouvelle Zélande n'existent.

Certes ce cynisme n'est pas seulement le fait de ces Etats et il ne vise pas seulement la France. Nous l'avons déjà mentionné dans le «M.R.P. vous parle» à propos des Malouines et de l'Angleterre. Des marins anglais y débarquèrent les premiers il y a quatre siècles et à cette époque il n'y avait dans ces îles que des pingouins. Cette circonstance n'empêcha aucunement l'Argentine, qui n'existait pas à l'époque, de revendiquer ces îles, ainsi que leurs dépendances, fort éloignées dans l'Océan Atlantique, sous prétexte qu'elles sont plus proches de l'Argentine que de l'Angleterre. Celle-ci fut obligée de riposter par la force à l'attaque des Argentins.

Certes Tahiti et la Nouvelle Calédonie sont plus proches de l'Australie et de la Nouvelle Zélande que de la France, mais ce sont des Français audacieux qui y sont allés les premiers. La Pérouse, Bougainville, d'Entrecasteaux, Dumont d'Urville ont parcouru l'Océan Pacifique et découvert de nombreuses îles. Surcouf et Kerguelen ont fait de même dans l'Océan Indien. La France n'a aucune raison de renier ces vaillants marins, ni l'oeuvre qu'elle a accomplie dans cette partie du Monde.

Que l'Australie et la Nouvelle Zélande s'occupent donc de leurs propres problèmes et de leurs propres Mélanésiens !

## BOMBES ATOMIQUES

Le quarantième anniversaire du lâcher de deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki au Japon a parfois donné lieu à des commentaires déformant la vérité historique.

Certes les victimes de la guerre sont toujours à plaindre, celles de ces deux villes comme les autres. Mais la vérité oblige à dire que cet acte de guerre exceptionnel, en contraignant l'empereur du Japon à s'opposer au clan militaire qui dominait le pays et avait déclenché la guerre et en imposant la paix, a économisé de très nombreuses vies humaines, tant au Japon que dans les pays qu'il avait subjugués, tant dans les armées japonaises que dans les armées alliées qui leur faisaient face.

D'autre part, dans le jugement d'ensemble qui doit être porté, il convient de ne pas oublier que le Japon avait attaqué les Etats Unis en pleine paix, sans déclaration de guerre et de la façon la plus déshonorante qui soit et qu'ensuite il avait mené cette guerre d'une manière aussi cruelle que les nazis en Europe.

Les chefs de guerre japonais, qui furent condamnés à mort par le Tribunal spécial qui siégea à Saïgon (analogue à celui qui siégea à Nuremberg en Europe), avaient parfaitement mérité le sort qui leur fut réservé.

## AMIS DÉCÉDÉS

Henri BAUD (Pantin)  
Jean DONNADOU (Neuilly s/ Seine)  
Monique LACROIX (Paris 6e)  
Fernand MANÇAUX (Chatillon)  
Mme Jean STASSE,  
mère de Roger STASSE (Paris 16e)

# Amour sacré de la patrie

Alfred COSTE-FLORET  
député au Parlement Européen

«Amour sacré de la Patrie» : C'est ainsi que débute le dernier couplet de notre hymne national «La Marseillaise». C'est aussi avec ces mots qu'en 1983, à la télévision, François Mitterrand avait présenté ses vœux aux Français.

Parler d'«amour sacré de la Patrie», c'est affirmer la nécessité et la valeur de l'idée nationale. Le Président de la République l'avait-il oublié lorsque, récemment, il s'est prononcé pour le droit de vote des immigrés dans les élections municipales ?

Il s'est trouvé un Maire Socialiste dans le Département du Nord, le Maire de Mons en Baroeul, pour passer des paroles aux actes. Celui-ci a organisé un scrutin pour désigner des représentants des immigrés pour siéger au Conseil Municipal de sa commune à titre consultatif. Cette initiative est d'une légalité douteuse dès lors que la Constitution réserve aux seuls nationaux le droit de vote dans les élections parlementaires et locales.

Cette disposition constitutionnelle est essentielle. Elle a pour but de préserver l'identité nationale. C'est à travers les siècles que s'est forgé le patrimoine culturel de la France qui constitue notre personnalité nationale. Celle-ci s'affirme à travers nos institutions politiques.

Les immigrés sont des étrangers qui ne participent pas au «vouloir vivre ensemble», à la communauté de destin que constitue l'appartenance à la communauté française. Il n'est pas dès lors normal de leur accorder des droits civils et politiques qui contribuent à la liberté de choix et aux orientations de la Nation.

Ces constatations n'impliquent pas que l'on doive refuser aux immigrés tous droits. Avant de fixer leur situation à l'égard de la communauté nationale, il importe cependant de distinguer entre les immigrés en situation régulière et les clandestins en situation irrégulière. Ces

derniers doivent être reconduits à la frontière. Régulariser la situation de dizaines de milliers de clandestins, comme l'ont fait les socialistes en arrivant au pouvoir, c'est donner une prime à la fraude et contribuer à déstabiliser l'Etat. La fraude doit être réprimée et les frontières contrôlées. Il n'y a aucune politique d'immigration valable sans un strict contrôle des frontières.

La situation des immigrés en situation régulière est très différente. Beaucoup sont venus chez nous, à notre appel, pour remplir des tâches difficiles que les nationaux ne voulaient plus assurer.

Ils ont largement contribué à l'essor et à l'expansion de notre économie. Cela nous crée des devoirs; cela doit leur valoir des droits. Il est légitime qu'en contrepartie de leur appui à l'économie française, les immigrés se voient reconnaître des droits dans les domaines professionnels et sociaux. Il est normal qu'ils votent aux élections professionnelles et qu'ils bénéficient de prestations sociales.

En revanche il n'est pas admissible de leur donner un droit de vote dans des élections politiques dès lors qu'ils n'ont pas demandé leur naturalisation et qu'ils refusent par conséquent leur insertion dans notre communauté nationale. Qu'on ne rétorque pas que les élections locales ne sont pas des élections politiques. Chacun sait que maires et conseillers municipaux sont électeurs sénatoriaux et jouissent aussi d'une magistrature d'influence politique, notamment dans les petites et moyennes communes, pour les élections à l'Assemblée Nationale. Chacun sait que beaucoup de maires sont conseillers généraux ou parlementaires.

Faire ces constatations n'est pas faire preuve de nationalisme. Les démocrates chrétiens sont des universalistes attachés à toutes les formes de coopération internationale. Ils pensent que l'indispensable affirmation de la personnalité nationale,

de l'identité nationale, passe aujourd'hui par la participation à de grands ensembles dont les deux essentiels sont la Communauté Européenne et l'Alliance Atlantique. Mais l'Europe comme l'Alliance Atlantique ont besoin à leur base de Nations solides et fortes.

Donner le droit de vote aux immigrés dans les élections municipales c'est une atteinte grave portée à l'identité française et à la Communauté Nationale. Le Président de la République et son disciple de Mons en Baroeul ne contribuent pas par leurs propositions ou initiatives maladroites à l'insertion des immigrés dans notre communauté mais, au contraire, à l'accroissement des tensions racistes et à la déstabilisation de l'Etat. Ils jouent un rôle d'apprentis sorciers.

Les idéologies fumeuses et les mesures démagogiques ne peuvent aider à résoudre les graves problèmes que pose l'afflux incontrôlé des immigrés. Il faut parler net. Leur dignité d'homme, les valeurs dont nous nous réclamons commandent que soient reconnus aux immigrés en situation régulière des droits professionnels et sociaux.

L'Amour sacré de la Patrie comme aussi la Constitution qui nous régit exigent de réserver aux seuls nationaux les droits civils et politiques.

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Maire de Mons en Baroeul, Messieurs les socialistes, ne touchez pas à l'identité française.

(Publié dans «L'Avenir Français»,  
journal de la Démocratie chrétienne)

# L'APPARENTEMENT

Jacques FLAUD  
ancien Secrétaire Général adjoint  
du M.R.P.

*Comme l'article d'André Denis dans notre précédent numéro, l'article ci-dessous de Jacques Flaud, bien qu'exprimant une opinion très minoritaire parmi les membres de notre amicale, a sa place dans notre bulletin. C'est notre conception de la démocratie. Il est dommage qu'elle ne soit pas mieux observée ailleurs.*

*Dans la période qui s'ouvre, précédant une très importante échéance électorale, nous nous efforcerons de contribuer à éclairer le jugement des Français, appelés à se prononcer sur leur avenir.*

\*  
\* \*

Le remarquable article d'André Denis (N° 18, juillet 1985) m'a fait chaud au coeur.

Cet appel au dialogue contraste heureusement avec les incitations à la fermeture et à la revanche que d'anciens M.R.P. (ou de nouveaux C.D.S.) proposent généralement à l'attention des lecteurs du «M.R.P. vous parle !».

Notre Mouvement est né, en 1944-1945 — et bien avant, ainsi qu'il est rappelé — d'une passion de réconciliation entre l'Évangile et la démocratie,

S.O.S. AMITIE (suite)

Merci à tous nos amis qui ont répondu à notre appel en faveur de Marie VANDER-ELST  
Attention son numéro de téléphone est le (16) (20) 34.08.46.

R.D.

entre la justice sociale et l'ordre républicain, entre la générosité et la politique. Il a lutté avec ardeur et parfois non sans succès, dix ans durant, contre la volonté de distorsion de ceux qui, à droite comme à gauche, ne pouvaient accepter l'apparement des démocrates sociaux (que nous étions) et des socialistes démocrates (que représentaient majoritairement les ancêtres de l'actuel P.S.). Nos adversaires d'alors étaient ceux d'aujourd'hui, mais le «coup» du 13 mai 1958, le vote d'une Constitution conférant le pouvoir aux extrêmes et le référendum établissant l'élection au suffrage direct du Chef de l'Etat ont littéralement piégé les conciliateurs que nous avions, au M.R.P., la vocation d'être : il a fallu se soumettre aux choix absurdes du bipolarisme intégral.

Pendant un temps, le M.R.P. a cherché à en éviter — sinon la réalité, il était trop tard — du moins les excès où il se trouvait entraîné malgré lui. Et ce fut la tentative Deferre/Lecanuet de création d'un Centre fédéré en vue d'éviter la querelle contre-nature à laquelle sont aujourd'hui contraints les tenants des deux sensibilités. L'échec de cet essai a scellé la naissance de l'union de la gauche et consacré la prise d'otages que subissent, victimes consentantes ou non, les démocrates sociaux d'hier. Le refus du dialogue et la hargne que secrète cet apparement — parfois chez les meilleurs — sont la conséquence directe du viol des années 1960/1970. Les voici manipulés par ceux qui, hier, vilipendaient l'«apparement» entre les démocrates des deux inspirations et auquel — divine surprise ! — leurs adversaires ont pu mettre un terme par Algérie interposée.

Pour sortir de cette aliénation, il faut lucidité et ouverture. Il faut — au-delà des traquenards de la Constitution et de son antagonisme suicidaire — retrouver l'esprit des chrétiens qui animèrent depuis Marc Sangnier les Mouvements qu'a si bien dispersés le grand écartèlement des années 60.

Il faut rejoindre nos plus proches, plutôt que de souhaiter contre eux une victoire qui sera exclusivement celle de nos plus anciens et tenaces détracteurs.

## LETTRE DE L'AMBASSADEUR D'ISRAËL A JEAN COVILLE

Paris, le 2 Août 1985

Monsieur le Secrétaire Général,

*J'ai le plaisir d'accuser réception de votre lettre du 19 juillet, accompagnant les deux derniers bulletins de l'Amicale du Mouvement Républicain Populaire que vous avez bien voulu me faire parvenir et vous en remercie vivement.*

*J'ai lu votre article concernant le problème de la Palestine avec une grande émotion et je tiens à vous exprimer mes chaleureuses félicitations pour la lucidité de votre analyse. Votre vigilance témoigne de votre attachement à Israël et à LA VERITE.*

*Je vous suis très reconnaissant de vouloir lutter contre la désinformation et l'intoxication des médias et de rétablir, ainsi, les vérités bafouées.*

*Permettez-moi, Monsieur le Secrétaire Général, de vous assurer de toute ma sympathie et en attendant qu'une occasion nous soit donnée de nous rencontrer,*

*Je vous prie de croire, à l'assurance de ma considération très distinguée.*

Ovadia SOFFER

La période 1960-1970, évoquée par Jacques Flaud dans l'article ci-contre, mérite d'autres remarques que celles qu'il présente.

Il est bien vrai que dans les années 60 un premier essai de rapprochement entre les socialistes et les centristes fut tenté, notamment par Gaston Deferre et Joseph Fontanet, mais il échoua assez vite.

Cependant il est tout à fait inexact de prétendre que fut cet échec qui entraîna la naissance de l'union de la gauche. En effet plusieurs années après, une seconde tentative fut opérée, qui se prolongea pendant deux années et aurait pu aboutir si les socialistes n'y avaient mis fin au Congrès d'Epinay, sans que les centristes y soient pour rien. Les héritiers de Jean Jaurès et de Léon Blum ont préféré l'alliance avec les partisans de la pire dictature qui soit au Monde. Eux seuls en portent la responsabilité.

Nous sommes bien placés à l'amicale du M.R.P. pour évoquer cette tentative d'union du Centre et des socialistes puisque c'est à son siège, 21 rue Saint Augustin à Paris, que se tinrent de nombreuses réunions de cette organisation, qui prit naissance aussitôt après la campagne pour l'élection présidentielle de 1969, au cours de laquelle les socialistes avaient soutenu la candidature d'Alain Poher. L'organisation prit d'abord le nom «d'Association pour une alternative démocratique de progrès» et ensuite celui de «Mouvement Réformateur». Dans le Bureau, le Centre Démocrate était représenté par Pierre Abelin et moi-même, le parti socialiste par André Chandernagor et Emile Muller et le parti radical par Michel Soulié. En outre dans le Bureau, le Comité Directeur et les Commissions figuraient de nombreuses personnalités fort notoires, parmi lesquelles il faut citer Louis Périllier, ancien Résident Général de France en Tunisie et Michel Albert ancien Haut Commissaire au Plan.

Constatant (à l'époque) que 80% des Français n'étaient pas communistes, ils apparaissait aux promoteurs de ce Mouvement qu'il y avait place dans notre pays pour deux majorités alternatives, analogues à celles qui existent dans tous les pays démocratiques d'Occident.

Quand un changement de majorité s'opère aux Etats Unis, en Angleterre, en Allemagne ou ailleurs, on n'entend pas parler, comme ce fut le cas chez nous en 1981, de «changement de régime», on n'entend pas dire que «la lumière succède aux ténèbres», comme cela fut dit au Congrès socialiste de Valence, parmi d'autres trouvailles, où le ridicule le disputait à l'odieux.

Face à la «prudence» qui dominait la politique de Mr. Pompidou, les «Réformateurs» proposaient une politique plus dynamique, notamment au plan social et au plan européen. C'était d'ailleurs l'objectif que visait Jacques Chaban-Delmas, mais qu'il fut empêché de poursuivre et c'est celui que visa ensuite Valéry Giscard d'Estaing et qu'il put très largement atteindre.

Les «Réformateurs» étaient fondamentalement d'accord sur les valeurs à défendre dans une société démocratique et d'abord sur les droits de l'homme face à l'Etat. Pour eux l'Etat est au service de l'homme et non pas l'inverse, comme dans les démocraties dites populaires.

Les «Réformateurs» n'acceptaient pas qu'il soit porté atteinte, ni à la liberté de la presse, ni à celle de l'enseignement, ni à celle de l'entreprise. Ils estimaient que l'économie de marché est seule capable d'assurer des ressources permettant d'améliorer le sort des moins favorisés.

Pourquoi les socialistes ont-ils tourné le dos à ces perspectives et décidé de s'associer avec les communistes ? Il est difficile de répondre à une telle question car le parti socialiste français est traversé de multiples courants, parfois opposés.

Tous les socialistes n'ont d'ailleurs pas accepté les décisions du Congrès d'Epinay et il faut rendre hommage à un homme comme Emile Muller, qui est resté fidèle aux idées qu'il avait défendues au Mouvement Réformateur. L'ancien député du Haut-Rhin, maire de Mulhouse, a quitté le parti socialiste après le Congrès d'Epinay et a été l'un des fondateurs du parti social-démocrate, aujourd'hui affilié à l'U.D.F.

Mais il faut reconnaître que, dans son ensemble, le parti socialiste français, contrairement à d'autres partis socialistes

étrangers, n'a pas accompli sa mutation vers la social-démocratie. Il reste profondément marqué par l'idéologie marxiste, ce qui tend à le rapprocher du parti communiste.

A partir du moment où la gauche inclut un parti dont l'objectif est la suppression des droits de l'homme les plus élémentaires, il est clair que le centre n'a plus rien à faire avec elle.

Sans pouvoir nous étendre plus longuement dans un espace mesuré, il nous a semblé nécessaire de rappeler sommairement l'histoire de «l'Association pour une alternative démocratique de progrès», devenu «Mouvement Réformateur».

---

## UN HOMME POLITIQUE PROCHE

Dans une interview publiée dans un récent numéro du «Figaro Magazine», François Léotard a fait des déclarations qui méritent de retenir notre attention.

Il a fait de bonnes études et est sorti de l'E.N.A. c'est bien, mais ceci n'a rien d'exceptionnel. Il a fait ensuite son service militaire comme coopérant au Liban. C'est déjà plus rare. Au retour, il est entré comme novice au monastère bénédictin de «La Pierre qui Vire». Cela devient exceptionnel.

Pourquoi en est-il sorti ? Il a considéré comme un devoir de reprendre la mairie de Fréjus, d'où son père avait été chassé par des calomnies à la suite de la catastrophe du barrage de Malpasset. Et il ajoute : «la vie publique c'est être au service des autres».

C'est ce que nous a dit le pasteur La Gravière dans son homélie le 25 avril dernier.

## GORBATCHEV

Selon un dicton populaire : « l'habit ne fait pas le moine ». Il s'applique parfaitement à Mr. Gorbatchev. Ce n'est pas parce qu'il est bien habillé et que sa femme est agréable à voir que le pouvoir a changé de nature à Moscou. Mr. Gorbatchev est un tyran, comme ses prédécesseurs. Il est même peut-être plus dangereux parce qu'il semble plus intelligent et peut-être capable d'assouplir quelque peu la féroce machine qui fonctionne dans l'Univers communiste pour la rendre plus efficace.

Il n'est donc nullement approprié de lui adresser des sourires dans l'espoir de l'amadouer.

Il n'est même nullement suffisant de lui faire remarquer qu'il viole les accords d'Helsinki, par lesquels l'URSS s'est engagée à respecter les droits de l'homme, car Mr. Gorbatchev ne se soucie aucunement des appréciations « bourgeoises » sur la politique de la « grande patrie des travailleurs ».

La seule façon d'agir avec un personnage pour lequel seuls comptent les rapports de force serait :

1- de dénoncer les accords d'Helsinki, puisqu'ils sont violés.

2- d'apporter une aide massive aux maquisards qui combattent héroïquement contre les communistes au Cambodge, en Afghanistan, en Angola, en Erythrée etc...

Si ces derniers obtenaient des succès, peut-être verrait-on s'amorcer une négociation destinée à éviter que ces succès s'amplifient.

Nous n'en sommes pas là.

## LA LIBERTE DES AFGHANS C'EST LA NÔTRE !

Aidez la résistance afghane.

Envoyez vos dons à l'association parlementaire « Les amis de l'Afghanistan », dont le président est notre ami J.M. Daillet, Assemblée Nationale, 101 rue de l'Université 75355 Paris SP Cedex 07.

## NOYELLES-GODAULT :

### UNE VILLE QUI SE SOUVIENT

Le Dimanche 12 Mai 1985 Noyelles-Godault, une ville qui se souvient, fête le cinquantième anniversaire du 12 Mai 1935, date à laquelle la Municipalité de la Commune fut enlevée aux Communistes par un groupe de Chrétiens Sociaux ayant à leur tête Louis Beugniez, militant de la C.F.T.C., alors âgé de 25 ans.

Louis Beugniez devait rester Maire de la Commune pendant 36 ans et c'est le seul exemple dans le Bassin Minier d'un Maire n'appartenant pas au Parti Socialiste ou au Parti Communiste. Notre ami devait ensuite devenir Député M.R.P. du Pas-de-Calais et Président de la Commission du Travail et de l'emploi à l'Assemblée Nationale, où en compagnie de notre ami Charles Viatte il fut le promoteur de toute notre législation sociale.

Pour le cinquantenaire de la prise de la Mairie, d'une victoire remportée non pas sur les autres mais pour la liberté, Louis Beugniez avait invité comme hôte d'honneur Alfred Coste-Floret, Président de la Démocratie Chrétienne Française. Après une messe célébrée à l'Eglise Paroissiale où le Père Franciscain Régis de Beer, fils de François de Beer Ancien Président de la Section M.R.P. de Tourcoing, prononça une vibrante allocution, un vin d'honneur fut servi à la salle des fêtes pour les quatre cents assistants. Louis Beugniez rendit hommage à ceux qui il y a cinquante ans assurèrent la victoire des chrétiens sociaux, à leurs enfants et petits enfants.

La parole fut ensuite donnée à Alfred Coste-Floret. Celui-ci, après avoir apporté à Louis Beugniez le témoignage de l'amicale des anciens du M.R.P. dont il est adhérent et de la Démocratie Chrétienne Française qu'il préside, exalta la continuité et la permanence du courant Démocrate Chrétien en France. Le pays, dit-il, ne se relèvera qu'au prix d'un dur effort. Celui-ci ne sera consenti que s'il s'appuie sur une éthique. Dans cette perspective les Démocrates Chrétiens ont un rôle important à jouer.

Un banquet de deux cents couverts clôtura cette journée du souvenir qui atteste la continuité du courant démocrate chrétien dans le Bassin Minier, comme partout en France.

## MON AMI ANGELO GUISEPPE RONCALLI NONCE APOSTOLIQUE A PARIS

par Maurice DEMARLE

(Editions St Germain des Prés)

L'auteur publie des souvenirs personnels sur le futur Jean XXIII.

Homme simple et débonnaire, esprit tolérant, Monseigneur RONCALLI a laissé, comme légat et nonce en France, puis comme pape du renouveau de l'Eglise, réalisé par le concile « Vatican II », un souvenir très fort. Maurice Demarle ajoute des traits émouvants et parfois piquants à cette personnalité exceptionnelle.

Enfin l'auteur complète son témoignage par un ensemble poétique, justement apprécié par Mgr Roncalli ou inspiré par son souvenir.

Maurice Demarle a publié plusieurs recueils de poésie, dont certains ont été couronnés par l'Académie française ou par la Société des Poètes français.

A noter qu'il a abandonné ses droits d'auteur pour ce livre à l'Abbé Pierre, pour les affamés du Tiers-Monde, ce qui est tout à son honneur, mais ne surprendra pas de la part d'un adhérent de notre amicale.

## FRANCE FORUM

Chère Madame, Cher Monsieur,

« France-Forum » est une revue qui s'inscrit dans la ligne de la démocratie personnaliste d'inspiration spiritualiste. Elle s'efforce de présenter sous une forme attrayante et dans un esprit de tolérance des débats, des analyses, des études qui apportent des éléments de réflexion sur les vastes problèmes d'un monde en pleine transformation.

Vous n'ignorez pas les difficultés que rencontre une entreprise comme la nôtre pour maintenir son originalité et plus simplement pour exister.

Grâce à votre concours, c'est-à-dire grâce à votre abonnement, « France-Forum » pourra développer son action.

Merci d'avance de l'appui que vous voudrez bien nous apporter.

Etienne BORNE - Henri BOURBON

Montant de l'abonnement annuel : 80 F.

France-Forum : CCP No 14.788.84 N  
6, rue Paul-Louis Courier 75007 PARIS  
Tél. : 544-75-50

# Ne faut-il pas réviser la Constitution ?

Louis BOUR  
ancien député  
(membre de la Commission du  
suffrage universel)

Le président de la République cherche actuellement à mettre en place tous les éléments, qui lui permettraient de se maintenir au pouvoir, après les prochaines élections législatives, si, comme il est probable, celles-ci donnent une majorité à l'actuelle opposition.

La récente décision prise de doubler — de 70 à 150 — le nombre des «responsables» des organismes publics, parapublics ou nationalisés, dont la désignation dépend du président de la République, montre, en effet, son intention de renforcer son autorité, et de rester aux commandes. Et l'on nous annonce, paraît-il, d'autres mesures dans ce sens.

Dans la même optique, je noterai — est-ce un hasard de date ? — l'article récemment paru dans le journal «La Croix» daté du 8 août, sous la signature de l'éminent professeur de droit, Jacques Robert, qui, après une argumentation passablement sophistiquée, conclut en disant qu'en cas de conflit entre le Président de la République et son Premier ministre, «le Président de la République n'a ni à se soumettre ni à se démettre». Autrement dit, on veut essayer d'accréditer l'idée que la légimité du président de la République est supérieure à tout autre, et qu'il doit rester en fonction jusqu'au terme de son mandat, au besoin en utilisant l'article 16 de la Constitution, qui lui donne tous pouvoirs. Le Général de Gaulle n'a jamais eu cette tentation. Il a préféré se retirer quand un référendum l'a mis en minorité.

Qui ne perçoit où peut nous amener une telle vision des choses. Il est étonnant de voir un juriste distingué utiliser la lettre de la Constitution pour défendre une mauvaise cause. Que ne se rappelle-t-il saint Paul écrivant aux Corinthiens :

«La lettre tue, mais l'esprit vivifie».

Sans doute la Constitution donne des pouvoirs très importants au président de la République; certains, à l'époque, les jugeaient excessifs, et comme François Mitterrand, alors, les ont violemment combattus. Il ne s'agit pas de nier la lettre de la Constitution, mais de savoir si l'esprit vivra, et si le principe de la volonté démocratique sera respecté en France.

Le Professeur Robert écrit : «Il n'y a pas deux légimités concurrentes, celle du président s'appuyant sur la nation, celle du premier ministre s'appuyant sur le Parlement». Cette opposition entre nation et Parlement est non seulement tendancieuse, elle est fautive : Président de la République et Premier Ministre tiennent tous deux leur pouvoir, directement, d'une même volonté populaire, mais exprimée à des dates différentes. Le bon sens, c'est-à-dire l'esprit, veut qu'en démocratie l'expression immédiate de cette volonté populaire l'emporte sur sa traduction vieille de cinq ans. C'est là la vérité et non pas les arguties juridiques avec lesquelles on cherche à égarer l'opinion publique.

Delaisant ces jeux de la polémique, et voyant lucidement le problème, l'essentiel n'est-il pas de reconnaître que l'actuelle Constitution, qui a par ailleurs de grands mérites, est notoirement déficiente, et même dangereuse quant à l'affrontement possible des deux légimités, en fait celle du président de la République et celle de l'Assemblée nationale.

Il n'y a pas besoin d'être grand clerc pour savoir qu'il y a des changements de majorité dans l'opinion publique, et qu'un conflit peut se dresser, un jour ou l'autre, entre un président de la République et l'Assemblée. Personnellement je

le pensais déjà lors du précédent septennat alors que Giscard d'Estaing aurait pu être en opposition avec une Assemblée de gauche.

Pour que les deux légimités soient «complémentaires», comme le dit le professeur Robert, c'est-à-dire marchant d'un même pas «N'est-ce pas, Monsieur Barre !», il faut que ces deux légimités aient la même orientation politique, et pour cela que les élections législatives et présidentielles aient lieu sinon simultanément, du moins à des dates très proches, et que les durées des mandats soient les mêmes.

On voit très bien l'élection des députés intervenir après l'élection du président de la République, comme Mitterrand l'a fait en 1981 en dissolvant l'Assemblée Nationale. Cela suppose que le mandat du président de la République soit ramené à cinq ans : n'est-ce pas là d'ailleurs une des 110 propositions du candidat François Mitterrand.

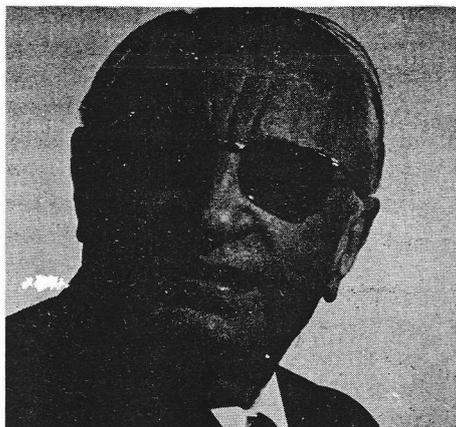
En bon démocrate, n'est-ce pas cette mesure que le Président de la République devrait d'abord réaliser, montrant par là qu'il n'est pas un Florentin ne cherchant qu'à se maintenir au pouvoir, comme certains le lui reprochent, mais un véritable homme d'Etat, conscient de ses devoirs et des nécessités, que lui impose la pérennité des principes démocratiques.

(Publié dans le «*Courrier de l'Est*»)

# ARCHIVES SECRETES DE LA BRETAGNE 1940-1944

par Henri FREVILLE

(Editions Ouest-France)



Avec une application de bénédictin laïc, d'infatigable historien, de grand «découvreur» de documents et de témoignages, Henri Fréville a bien servi l'histoire contemporaine : celle de la Bretagne sur une des périodes les plus sombres que la France ait subies.

On doit déjà à cet éminent agrégé d'histoire quatre ouvrages de grande qualité, tous consacrés à Rennes et à l'Ouest : «*L'Intendance de Bretagne (1690-1790)*», thèse en trois volumes couronnée par le Grand prix Gobert 1955 de l'Académie française; «*Rennes contemporaine*» (1972); «*Un acte de foi*» (1977, bilan de trente ans au service de la cité, par l'ancien maire de Rennes (1953-1977)); «*La Presse bretonne dans la tourmente*» (1979), témoignage passionnant du «délégué régional à l'information de 1944-1945 et dont nous avons souligné ici-même l'intérêt historique.

Voici que, parachevant son oeuvre littéraire, notre infatigable ami vient de signer un cinquième volume, fruit de six années de labeur acharné.

Dans «*Archives secrètes de Bretagne 1940-1944*» (Ed. Ouest-France), ouvrage de 250 pages illustrées, cet historien rigoureux et impartial, particulièrement au fait de la politique internationale et militaire à cette époque troublée, parvient à jeter un éclairage nouveau par rapport à tant d'idées reçues, n'hésitant pas au besoin à remettre en question, quarante ans après, des lieux communs ou ce qui était tenu pour acquis en ma-

tière de vérité sur ces quatre années tragiques et complexes.

Loin d'accomplir une oeuvre de partisan ou de procureur d'un tribunal révolutionnaire, Henri Fréville se cantonne dans son rôle d'historien, qui est d'expliquer plus que de juger, avec un parti pris délibéré de sérénité et de précision, se gardant de toute polémique, sans autre passion que la vérité historique, soulevant les vraies questions, laissant au lecteur le soin d'apprécier, de condamner ou de louer. D'innombrables renvois en bas de page, des annexes, des fac-similés de manuscrits significatifs, mentionnent scrupuleusement la source des textes, les références des propos cités, les recoupements nécessaires.

En France et hors de France, en Allemagne comme en Pologne, l'auteur a mis la main sur une documentation exceptionnelle, originale, souvent non exploitée jusqu'à présent, puisée à des sources variées. Ainsi a-t-il réussi à découvrir les archives de la plus haute importance de l'Administration militaire allemande en France occupée et récupérées intactes par les Alliés en Août 1944 à l'hôtel Majestic, 19 avenue Kléber à Paris, en particulier sur de nombreux écrits de son chef Werner Best (1940-1942), personnage puissant, convaincu, théoricien résolu de la «race».

A partir de l'exploitation méthodique de ces fonds ignorés, il s'efforce de reconstituer et de faire revivre ce qui fut la marche et l'enchaînement des événements, le déroulement des grands et petits moments, le cheminement de la vie politique en Bretagne occupée au cours des années noires.

Ainsi livre-t-il au grand jour l'important rapport de Werner Best, établi dès juillet 1940 et faisant de la Bretagne «la pierre angulaire, le pilier sud de l'Allemagne», la Norvège étant son homologue au nord. Ou encore il parvient à avoir accès au fichier allemand consacré à certains personnels administratifs français, notamment aux préfets régionaux François Ripert et Jean Quenette, sur lesquels l'auteur redresse les juge-

ments hâtifs et erronés qui ont été parfois portés.

Le livre met en lumière l'action insidieuse d'Otto Abetz pour stimuler les mouvements séparatistes et autonomistes en Bretagne comme en Flandre et en Bourgogne. Il révèle les contacts réguliers entretenus par des groupements bretonnants à l'impact limité, mais qui manifestèrent encore leur violence en juin dernier à Guingamp.

A signaler aussi, dans son extraordinaire galerie de portraits, ceux d'autonomistes comme Yann Fouéré, Jacques Guillemot et Ropars Hemon ou la figure trouble de Henri Staëffen, fondateur à Angers en mai 1942 de l'hebdomadaire collaborationniste «Demain» (à ne pas confondre avec le «Demain» créé en 1941 par Jean de Fabrègues à Lyon, en zone non occupée), instigateur d'étranges rencontres à Cambo-les-Bains, dans la magnifique villa Arnaga construite par Edmond Rostand.

L'ouvrage montre bien l'itinéraire et l'attitude ambiguë d'un couple d'aventuriers : le sonderführer Gunther Schott, représentant à Rennes et à Angers de la Propaganda-Staffel et sa maîtresse française Marie-Louise Deschamps, femme élégante et audacieuse. Ou encore les motivations, les interférences et le rôle singulier que jouèrent en ces temps troublés les trois abbés : Jean-Marie Gantois (Lille), fédérateur des cercles flamands, Jean Barral (Nice) et Félix Trochu (Rennes), co-fondateur en 1942 de l'«Ouest-Eclair», avec Emmanuel Desgrées du Lou.

A travers l'abondance des détails, faits et anecdotes, étayée par une documentation de première main, analysée avec minutie et une intransigeante loyauté, se dégagent, de page en page, les grands traits de l'évolution douloureuse de la Bretagne pendant l'occupation allemande. Ce beau livre-référence d'Henri Fréville marquera une date notable dans l'histoire de notre grande province de l'Ouest, aux visages multiples.

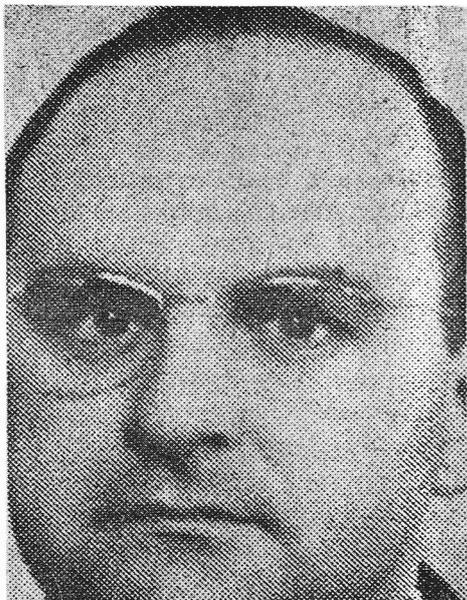
Georges VERPRAET

# 5 ans à la tête de la DST

## LA MISSION IMPOSSIBLE

par Jean ROCHET

(PLON, 339 PAGES)



DST contre KGB ou Sécurité contre des Ministres ?

Comme son illustre homonyme jadis à la bataille de Poitiers, Jean Rochet, le patron de la DST pendant cinq ans, a dû se garder sur deux fronts.

Vous pensiez naïvement que l'homme chargé d'assurer la sécurité de notre Territoire était soutenu par les autorités qui l'avaient mis à ce poste et dont il dépendait et attaqué par ceux dont il dérangeait les plans de subversion ? C'est là une image d'Épinal.

Jean Rochet fut à la tête du contre-espionnage de 1967 à 1972. C'est l'époque du plein épanouissement de la «détente» entre l'Est et l'Ouest, lisez surtout entre Moscou et ses satellites d'une part et Paris d'autre part. On ne peut que constater le fonctionnement parfait de ce «piège à gogos», grâce auquel l'URSS a pu étendre son réseau d'informations en tous genres aussi loin qu'elle le souhaitait, pour déstabiliser notre pays et son potentiel.

Quelques mois après son entrée en fonctions, le directeur de la DST est confronté aux événements de mai 1968. Il y voit la main de Moscou et la saisissante explication qu'il en donne constitue une sévère mise en cause du Préfet de Police de l'époque, accusé de ne pas avoir bien appréhendé la situation, qu'il aurait laissé pourrir.

Voilà qui est en contradiction avec le plaidoyer «pro domo» que nous avons lu en son temps. «En mai, fais ce qui te plait». Malgré le rôle établi (?) du KGB et de ses Cubains, une fois l'ordre revenu en France et une Chambre de tout repos (!) élue à l'Assemblée Nationale, la vie reprend son cours sans qu'intervienne quelque mesure pour une dissuasion future.

Expulser de soi-disants diplomates un peu trop actifs et curieux, Soviétiques, Tchèques ou Bulgares ? Vous n'y pensez pas ! La détente, vous dis-je ! (d'ailleurs Ivan remplacerait Igor et le jeu reprendrait). Ne pas se plier aux exigences commerciales de l'URSS dans le sens Est-Ouest ou vice versa ? Refuser de leur vendre notre beurre et notre technologie, qu'ils paieront en monnaie de singe ? Mais vous n'êtes qu'un affreux belliciste, qui rêve du retour à la guerre froide ! (du Mauroy avant la lettre). Tel est, à peine caricaturé, le climat dans lequel a dû évoluer pendant cinq années de fonctions Jean Rochet, qui avait probablement oublié d'installer dans son bureau la statue des trois petits singes chinois sourds, muets et aveugles. Quand on l'a connu, on imagine combien il fut à l'aise dans cette situation ! Car à quoi sert l'enquête, pour laquelle on est félicité, la découverte des agents subversifs, si les autorités responsables ne donnent pas suite aux propositions du service qui les a dépistés ? Au moins autant qu'il raconte la lutte contre le terrorisme, le livre accuse le laxisme de certains ministres face à ce même terrorisme. Les démêlés du Directeur de la DST avec les gens du Quai d'Orsay, tout-puissants même en face du Ministre de l'Intérieur, lui ont laissé un goût d'amer découragement.

Ce qu'il écrit de ses affrontements avec les «turlupins» qui ont défendu Trepper et son «orchestre rouge» semble résumer son sentiment général : «Les agents secrets ont droit à toutes les indulgences

et à toutes les complaisances, lorsqu'ils travaillent pour l'Union Soviétique, mais ne méritent que sévérité quand ils travaillent pour la France» Cela se passe en 1972. Déjà !

Et un peu plus tard, en mai 1973, aux magistrats de la Cour qui venaient de le condamner à 1000 Francs d'amende pour . . . avoir démystifié le rôle de celui qu'il tenait pour un espion soviétique, il assène cette accusation : «Depuis quelque temps on court souvent plus de risques en France à défendre l'Etat et la sécurité de son pays qu'à les trahir».

Tel est le sentiment de pessimisme de cet ouvrage. Et pourtant, l'auteur ne cherche pas à faire du sensationnel. Les faits qu'il rapporte sont déjà anciens. Le temps, le jugement de l'histoire ont pu apaiser les passions. Tout est là disséqué avec la précision chimique de l'historien, même quand c'est le témoin qui parle. Le parfait maniement de la langue française, le choix du mot évocateur, la rigueur de la construction, font que ce document unique se lit comme un roman qui nous captive jusqu'au bout. Jusqu'au coup de tonnerre de sa mutation en plein procès Trepper, qui administrait la preuve de sa clairvoyance. Mais voilà ce que c'est que d'avoir raison !

Quelle confiance accorder aux princes qui nous ont gouverné, comme à ceux qui nous gouvernent présentement ?

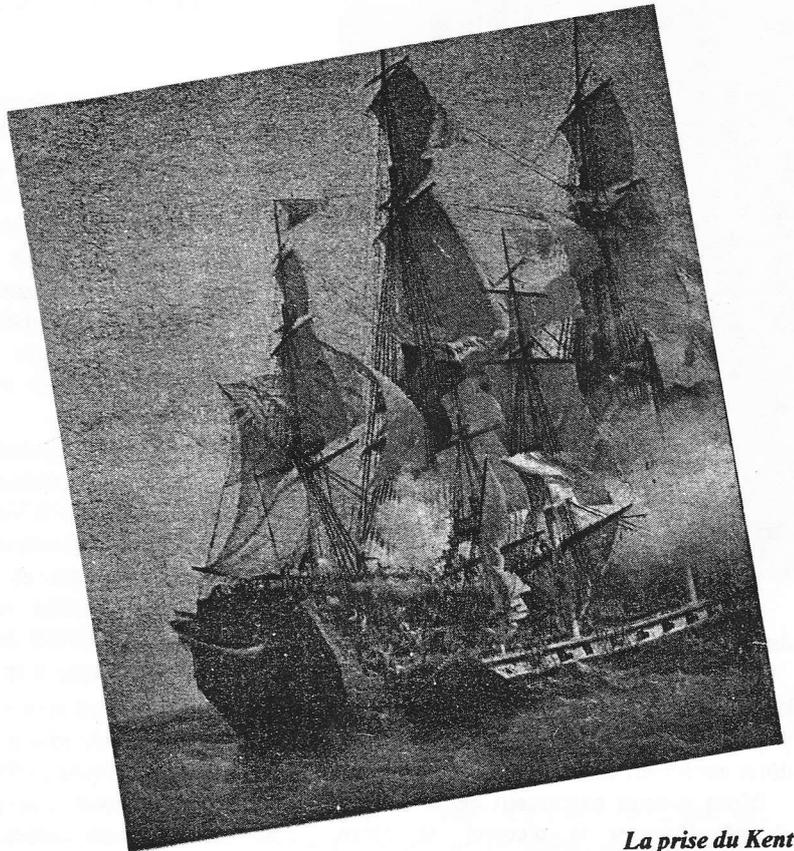
Il nous est agréable de mentionner que dès la fondation du M.R.P. et dans les années qui ont suivi, avant qu'il soit investi de fonctions préfectorales, Jean Rochet a fait partie de la section du 6<sup>e</sup> arrondissement de ce Mouvement.

Jeanne AMBROSINI

# À l'abordage avec Surcouf!

Patrick LEFORT

**7 août 1800. Le Kent, vaisseau de la Compagnie des Indes, fort de trente-huit canons et de quatre cent trente-sept combattants s'avance dans l'Océan Indien. Le plus célèbre des corsaires commande "La Confiance", simple voilier avec dix-huit canons et cent-trente hommes d'équipage...**



**La prise du Kent par Surcouf à bord de la Confiance peinte par Garneray, son second. Un tableau qui, comme ce portrait de Surcouf, se trouve au Musée municipal de Saint-Malo.**

«Navire en vue!» hurle la vigie.

— Est-il gros? demande le Capitaine.

— Oh oui, très gros!

— Alors les parts de prise le seront aussi! A naviguer dessus! ordonne le capitaine Robert Surcouf.

Le «Triton» est en effet très gros. Ce trois-mâts britannique navigant dans le golfe du Bengale est armé de vingt-six canons et monté par cent cinquante hommes d'équipage. Le «Cartier» de Surcouf n'a qu'une dizaine de pièces et, en comptant le capitaine et le chirurgien, seulement dix-neuf hommes à bord. Mais quel capitaine! Et quels hommes!

Ils sont tous prêts à mourir pour ce jeune gaillard de vingt-trois ans, un peu corpulent, mais bien musclé et terriblement agile. En quelques jours, pour sa première campagne de corsaire dans l'Océan Indien, Surcouf a déjà capturé avec l'«Emilie» quatre gros navires marchands britanniques et ce brick-pilote qu'il a aussitôt échangé contre l'«Emilie», parce que plus rapide et mieux armé. Il n'est même pas corsaire, car le gouverneur de l'Île de France (La Réunion) lui a refugé ses lettres de marque. Ce parchemin qui autorise le corsaire à courir sus

à tout navire ennemi et qui lui évite, en cas de capture, d'être pendu comme un vulgaire pirate.

Qu'importe, le bouillant Surcouf se passe très bien de ce papier administratif. Mais cette fois, ce «Triton» est vraiment très gros. On ne l'aura pas à l'intimidation. Reste la ruse. Surcouf fait hisser le fanion des brick-pilotes anglais. Ça marche. Le «Triton» met aussitôt en panne pour attendre ce concitoyen. Les marins du «Cartier» se cachent dans l'entrepont. Surcouf ne garde à ses côtés qu'un officier, le maître d'équipage et un matelot. Pour faire plus «british», il a aussi extrait des cales quelques Indiens prisonniers. Le «Triton» le laisse approcher sans méfiance et lui lance même une amarre.

## A coup de hache

Alors, bien accroché à sa proie, le corsaire met bas le masque. Le fanion est amené, le pavillon tricolore hissé et deux coups de canon chargés à mitaille balaient le pont de l'Anglais.

Hurllements et panique. Les Anglais courent à la recherche de leurs armes. Le capitaine n'a pas le temps de sortir de la dunette que Surcouf le tue. A coups de sabre, avec ses seize marins, il prend possession du pont et bloque les Anglais dans l'entrepont en refermant sur eux les écoutilles. Les canonnières enfermés dans leurs batteries tirent une salve. Mais le «Cartier» accroché au flanc du «Triton» est trop bas sur l'eau. Les boulets passent entre les mâts sans dommage et, à coup

de hache, Surcouf fait couper les cordes qui maintiennent relevés les lourds panneaux des sabords. En retombant, ceux-ci rendent les batteries aveugles. Dernière tentative anglaise : braquer une pièce d'artillerie, la gueule relevée vers le pont supérieur et faire feu à travers le plafond. Surcouf a déjà ouvert une écoutille et avec ses hommes, taillant et sabrant comme des furieux, atteint la pièce avant sa mise à feu. Le « Triton » se rend et la légende de Surcouf « le tigre des sept mers » commence.

Le 10 Mars 1796, il est accueilli en héros à l'Île de France. Mais, comme il n'est pas officiellement corsaire, on lui refuse ses parts de prise. Furieux, Surcouf court à Paris et piétine quatorze mois avant d'arracher au Directoire sa lettre de marque et 1.700.000 livres dont il abandonne aussitôt les deux tiers au Trésor public épuisé. Sur la tombe de Surcouf, deux noms seront gravés : « Triton » et « Kent » : les deux plus formidables abordages de sa carrière. Le « Kent » est en vue, dans l'océan Indien, le 7 août 1800. Vaisseau de la compagnie des Indes, le « Kent » est armé de trente-huit canons et transporte quatre-cent-trente-sept combattants sans compter les officiers et quelques belles passagères se rendant aux Indes. Surcouf commande « La Confiance », un fin voilier rapide et très manoeuvrant, mais il ne peut opposer que cent-trente hommes d'équipage et dix-huit canons.

### Poignards et pistolets

« Café et rhum, qu'on rafraîchisse l'équipage et branle-bas de combat ! » ordonne sans hésiter le corsaire. L'équipage rafraîchi, on ouvre les coffres d'armes et chacun choisit : haches, sabres, pistolets, poignards, lances. Les Bretons se contentent de leurs solides gourdins. Pour être à l'aise, Surcouf a jeté son gilet, déchiré d'un coup de dent ses manches de chemise pour être bras nus, passé dans sa ceinture écarlate un sabre, un poignard et une paire de pistolets. Derrière lui, se tient son esclave noir qui lui passera ses fusils à deux coups tout chargés. Les gabiers sont déjà à califourchon sur les vergues avec leur panier plein de grenades. Porte-voix à la main, machonnant nerveusement son cigare, Surcouf commande la manoeuvre. Cette fois, pas de ruse. Simplement manoeuvrer au plus fin, tirer le maximum d'avantage de « La Confiance », plus rapide, plus maniable



que le lourd vaisseau anglais que commande le capitaine Rivingtone. Le « Kent » lâche une bordée de ses canons. Trop haute. « La Confiance » est bas sur l'eau. Quelques voiles sont simplement trouées. Rivingtone veut couler le corsaire avant qu'il ne réussisse à l'aborder. Mais agile « La Confiance » virant de bord, évite les boulets et vient se glisser sous la poupe du « Kent » qui s'immobilise. Trop tard pour s'échapper. Les grappins du corsaire s'accrochent déjà au flanc de l'Anglais et les gabiers lancent leurs grenades. Les dames en hurlant regagnent leurs cabines. Les marins français montent à l'assaut. Drieux, le capitaine en second, prend possession du gaillard d'avant.

### Une heure de pillage

Aussitôt, un gabier balance une grenade qui, bien ajustée, tue Rivingtone. Surcouf s'élanche à son tour avec le second peloton d'abordage. Personne n'a plus le temps de recharger pistolets ou mousquets et c'est le combat à l'arme blanche. Les Anglais se retranchent à l'arrière, derrière un rempart de cadavres. Les Français l'escaladent et chargent à nouveau les survivants qui se réfugient dans l'entrepont et finissent par se rendre. Le « Kent » est aux mains de Surcouf, qui accorde à ses hommes la part du diable : une heure de pillage.

ge. Mais seulement sur la cargaison. Surcouf a décrété intouchables les biens des officiers et a pris les passagères sous sa protection.

Vexé d'avoir été battu alors qu'ils étaient trois Anglais et demi contre un Français, le capitaine en second du « Kent » croit pouvoir se venger. Mal lui en prend, car Surcouf a l'esprit aussi agile que son sabre : « Vous, Français, lâche le Britannique, vous ne vous battez que pour l'argent; nous, Anglais, nous nous battons pour l'honneur ».

« Sir, répond Surcouf en éclatant de rire, c'est vrai ! On se bat toujours pour ce qu'on n'a pas ! ».

\*  
\* \*

*A vingt-sept ans, fortune faite, Surcouf rentre à Saint-Malo pour se marier. Il épouse Marie-Catherine Blaize, la fille du plus riche armateur de la ville. Bonaparte lui propose, en 1803, le commandement d'une frégate dans sa marine. Surcouf, qui veut garder sa liberté, refuse et conseille au Premier Consul de développer une flotte de corsaires, plutôt qu'une marine de guerre, pour ruiner le commerce maritime de l'Angleterre. Le conseil n'est pas suivi et ce sera bientôt Trafalgar. Surcouf repart, en 1807, sur la route des Indes et à bord du « Revenant », capture cinq navires anglais. Ce sera sa dernière campagne. Rentré à Saint-Malo, il ne naviguera plus. Il mourra dans son lit, à cinquante-trois ans. Avec lui disparaît le dernier et le plus fameux corsaire dont on raconte encore l'histoire dans les écoles.*

(Publié dans « Télé 7 jours »)

# De la Jeunesse Catholique à la Démocratie Chrétienne

Jean LETOURNEAU  
ancien Ministre

Tout d'abord, il ne peut s'agir d'établir le moins du monde un lien obligatoire entre l'appartenance à des mouvements catholiques de jeunesse et l'activité ultérieure dans des organisations politiques d'inspiration chrétienne. De nombreux militants de mouvements catholiques de jeunesse n'ont pas, en les quittant, rejoint en effet, l'un ou l'autre des partis démocratiques d'inspiration chrétienne. Cependant l'histoire nous oblige à constater la part souvent prééminente prise dans de tels partis politiques par d'anciens dirigeants de mouvements catholiques de jeunesse.

Compte tenu de ma propre expérience, mes souvenirs sont surtout liés à l'Association Catholique de la Jeunesse Française (A.C.J.F.). Sous l'impulsion de Charles Flory, son président, gendre de Maurice Blondel, son Comité Général dont Georges Bidault était le vice-président, orienta les jeunes de ce mouvement vers la formation civique. Qui ne se souvient de ce Conseil Fédéral de l'A.C.J.F. au cours duquel Bidault mettait en garde ses auditeurs contre l'influence de mouvements politiques comme «l'Action Française», mise en garde suivie de peu par la condamnation prononcée par le Pape Pie XI ?

A la semaine Sociale de Strasbourg, en 1923, c'est avec le concours de Charles Flory que furent posées les premières bases du Parti Démocrate Populaire, avec Champetier de Ribes, Raymond Laurent, Alfred Bour ... Dès sa sortie des rangs de l'A.C.J.F., Georges Bidault rejoint le Parti Démocrate Populaire (P.D.P.) où vint le retrouver, entre autres François de Menthon successeur de Flory à la présidence de l'A.C.J.F.

Charles Flory, à la fin de sa présidence de la Jeunesse Catholique, fonda la revue «Politique» qui poursuivit sa publication

jusqu'à la guerre de 1939. Dans son comité de rédaction figuraient de Menthon, André Debray, autre ancien Président de l'A.C.J.F. et futur trésorier du Comité National de la Résistance, René Pleven, ancien Président de la Conférence Olivaint, Marcel Prélot, ancien du Comité Général de l'A.C.J.F., Gaston Tessier, Secrétaire Général de la C.F.T.C. et l'un des directeurs de «L'Aube», avec Francisque Gay, dont Bidault fut l'inoubliable éditorialiste, Alfred Michelin directeur de «La Croix», Hubert Beuve-Mery, qui venait juste de quitter Prague où il était correspondant du «Temps», à cause des prises de position de son journal au moment de Munich...

Nous ne nous étonnerons pas de retrouver tous ces noms parmi les responsables des Mouvements français de la Résistance. Tout d'abord, celui de Georges Bidault, Président du C.N.R., après l'arrestation de Jean Moulin, celui de Pleven qui était à Londres, celui de François de Menthon, créateur dès 1940 du Mouvement «Liberté», avec Alfred Coste-Floret et Pierre-Henri Teitgen, avant de fusionner en 1941 avec «Combat». Comment ne pas mentionner le rôle héroïque d'Edmond Michelet, que j'avais indiqué à François de Menthon comme particulièrement sûr, au moment de la mise en route de «Liberté» ? Michelet était l'ancien président de l'A.C.J.F. à Pau. Ces souvenirs sont évidemment bien incomplets. Du moins, dois-je mentionner le rôle héroïque joué en ces temps difficiles par tant de disciples de Marc Sangnier, dont beaucoup connurent les camps de concentration comme Michelet et dont trop y laissèrent leur vie.

Ce rappel n'a pour but que de faire connaître aux plus jeunes ce que trop souvent ils ignorent. Les démocrates chrétiens ont pris une part éminente,

même si elle fut discrète, dans la vie politique de la France de l'avant-guerre. Mais nombre d'entre eux furent héroïques aux temps de la lutte contre l'envahisseur hitlérien.

Que tous se rendent bien compte que leurs aînés n'avaient, dans les temps d'épreuve, qu'à demeurer fidèles à ce qui avait été l'idéal de leur jeunesse. ■

---

## RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ORGANISATION FRANCAISE DU MOUVEMENT EUROPEEN LE 5 JUILLET 1985

Le Conseil National de l'Organisation Française du Mouvement Européen, réuni à Paris le 5 juillet 1985, exprimant après le Sommet de Milan la profonde inquiétude des Européens, fait appel aux Etats membres de la Communauté Européenne pour que, à l'occasion des prochaines réunions du Conseil des Ministres, comme dans le cadre de la Conférence intergouvernementale à venir, soient prises effectivement les décisions qui permettront :

d'approfondir l'intégration européenne dans les domaines du marché intérieur, de la monnaie, de la recherche et, progressivement, des relations extérieures et de la sécurité;

d'améliorer l'équilibre institutionnel entre Parlement, Conseil et Commission exécutive en le rendant à la fois plus efficace et plus démocratique;

d'adopter rapidement, pour la réalisation de ces objectifs, un Traité d'Union Européenne selon l'esprit et la méthode du projet voté par le Parlement Européen.